

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER ROSNY SUD
LE 16 FEVRIER 2023 SALLE DU 8IEME PANORAMIQUE

Les membres présents : M. CESAIRE, M. ONIDI, Mme JARRIGE, M. SAHI, M. LE CASTEL, M. THISSE, Mme KASRAOUI, Mme SAUNOIS, M. TAHON, Mme CRAPEZ, Mme ROGER, M. RAMBAUD, M. BEDDOUR, M. THISSE, Mme CHABERT, Mme THEBAULT, M. VERNAT

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

M. CHAMBORAIRE, Adjoint du quartier Rosny SUD
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers
M. TOURE, Directeur des affaires juridiques
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité
M. BANNIER, Brigadier-chef principal

Invitée extérieure : Mme HERTER, Directrice du centre social du Pré Gentil.

Ordre du Jour :

- Présentation de la Brigade de l'environnement : M. BANNIER, Brigadier-chef principal
 - Bilan projet « **Ensemble créons un lieu de convivialité** » 2022
 - Retours questions et points d'actualités
-

Présentation de la Brigade de l'environnement

M. BANNIER : Sur demande de M. le Maire, la Brigade de l'environnement a été créée en novembre 2022. L'objectif est de signaler les dysfonctionnements sur les espaces publics.

Depuis janvier 2023 il y a eu 1435 interventions sur l'ensemble de la Ville. 4 agents ont été recrutés, encadrés par mes soins. La formation pour l'assermentation est en cours pour délivrer les verbalisations.

Le quartier du Pré Gentil est le quartier où il y a moins de dépôts.

M. CESAIRE : vous intervenez également sur le patrimoine du bailleur ?

M. BANNINER : la demande du Maire consiste à quadriller l'ensemble de la ville. Par exemple, nous enlevons les vélos à l'intérieur de certains immeubles/ quartiers. Pour le moment, nous ne sommes pas assermentés et donc pas de sanctions possibles. En attendant l'assermentation, nous sommes très présents sur le terrain pour faire de la prévention et expliquer notre mission. L'idée est de travailler avec tout le monde pour voir une vraie amélioration dans notre Ville. Au Pré Gentil, nous avons pris contact avec les gardiens pour faire avancer les choses.

M. TOURE : le rôle de la brigade se décline sur deux axes : la prévention et la répression. La priorité d'intervention est donnée à la préservation du cadre de vie, cet axe étant une des priorités de la municipalité.

M. RAMBAUD : nous sommes tous heureux de l'arrivée de la brigade de l'environnement. Comme vous le savez, l'année dernière notre projet était tourné vers l'environnement. Comment pouvons-nous travailler ensemble sur ce sujet ?
Aussi, le manque de poubelle me questionne à certains endroits du quartier surtout au sein des espaces privés.

M. CHAMBORAIRE : le dialogue est à améliorer avec Seine Saint Denis Habitat. Avec l'appui des membres et du centre social du Pré Gentil, nous pouvons peut-être les solliciter.

Mme CHABERT : la Brigade intervient-elle pour réprimer les propriétaires de chiens qui délaissent leurs « crottes » ? La rue Paul Bert est jonchée de crottes de chien et il n'y a aucune poubelle aux alentours.

M. TOURE : la rue est en voie de requalification. Ici nous sommes face à un problème d'incivilité. Aussi, les interventions de la brigade sont limitées car l'effectif n'est pas au complet.

M. CESAIRE : une étude pourrait être faite pour constater les rues qui posent le plus de problèmes afin d'y installer notamment des poubelles ?

M. BANNIER : une application a été mise en place, ce qui nous permet de faire des signalements de manière instantanée.

Mme HERTER : Dans le quartier, il manque des panneaux signalétiques. Nous avons pensé à un projet qui irait dans ce sens en lien avec les jeunes et les adultes du quartier. Pour le moment Seine Saint Denis Habitat n'est pas opposée à cette proposition.
Concernant le manque de poubelles, je trouve qu'au Pré Gentil il y en a des poubelles. C'est plutôt un problème d'incivilité.

M. BEDOUR : Comment pouvons-nous solliciter la brigade de l'environnement ?

M. BANNIER : vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivant :
brigade.environnement@rosnysousbois.fr

Mme SAUNOIS : globalement, le quartier s'améliore niveau propreté.
Certains jours, nous avons énormément de détritux jetés devant notre devanture car il y avait des regroupements de personnes qui ne respectaient pas les lieux. Le problème a été remonté au bailleur qui nous a fait mettre des grillages sur notre devanture.

M. TAHON : ne peut-on pas faire de la vidéo-verbalisation ?

M. SAHI : nous avons l'impression que la Ville subit énormément au niveau des bailleurs. Lorsqu'on vous remonte une information, c'est toujours du ressort du bailleur. Nous avons l'impression que le Maire n'a aucun pouvoir. Quel levier avez-vous pour faire bouger les choses ?

M. BANNIER : il nous faut du flagrant délit pour pouvoir verbaliser

M. DAUPHINOT : la vidéo-protection sur un espace privé est du ressort du bailleur.
Concernant les leviers pour faire avancer les choses, sur la ville nous avons la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) qui est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courant liés à l'habitat et au cadre de vie.
Un autre levier est celui de la TFBP (taxe foncière sur les propriétés bâties). Il s'agit d'un abattement fiscal qui permet d'accélérer l'amélioration de l'habitat dans les quartiers politiques de la Ville.
Tout l'enjeu pour nous sur cet axe est de pouvoir travailler en lien avec les bailleurs une programmation de projets qui permettent de répondre à l'objectif fixé. L'argent ne doit pas servir à financer des projets de droit commun, mais bien des projets prioritaires sur l'amélioration du cadre de vie.

Mme KASRAOUI : il ne faut pas oublier les amicales de locataires qui peuvent également participer à améliorer le cadre de vie. Ce sont des acteurs importants pour faire avancer les choses.

M. TAHON : est-il possible de faire des campagnes de prévention pour rappeler les heures et jours des sorties des poubelles et des encombrants ?

M. BANNIER : je vais remonter l'information.

M. CESAIRE : est-il possible d'avoir un suivi des actions de la brigade de l'environnement, par exemple tous les 6 mois ?

M. TOURE : nous pouvons le faire de conseil en conseil.

M. CRAPEZ : peut-on avoir des actions de prévention et de discussion autour de la brigade au lycée ?

Mme SAUNOIS : nous sommes dans un QPV, je m'étonne que vous fassiez ce constat de non dialogue avec les bailleurs.

M. CHAMBORAIRE : par exemple le quartier devait être réhabilité en 2024, cela est repoussé pour 2026 (à confirmer).

M. DAUPHINOT : demain, j'ai RDV avec SSDH autour de la TFPB. J'ai demandé le soutien et la présence de la déléguée du préfet afin que les choses puissent mieux avancer.
Une autre réunion est prévue le 9 mars. Nous avons également sollicité l'appui de la déléguée du préfet.

Mme SAUNOIS : il faut instituer une politique « d'aller vers ». Il y a trois ans par exemple, on nous parlait de la mise en place de médiateurs, jusqu'à aujourd'hui je ne les ai jamais vu. Pleins de projets sont discutés, mais nous avons le sentiment que rien n'avance.

M. RAMBAUD : j'ai cru comprendre qu'il existait un conseil citoyen au Pré Gentil qui a comme objectifs principaux de participer à l'élaboration de la programmation du Contrat de Ville,

M. DAUPHINOT : c'est un conseil citoyen englobant tous les 3 quartiers des QPV. Nous sommes en train de le réactiver. Il s'agit d'une obligation du Contrat de Ville.

Mme CHABERT : nous aimerions avoir un retour sur nos différentes demandes. À quelle fréquence est nettoyée la rue Paul Bert ? Il faudrait également agir sur le permis de louer.

M. TOURE : il n'existe pas de permis de louer à Rosny

Mme ROGER : il faudrait qu'il y ait autour de la table des représentants de LOGIREP

M. BANNIER : concernant la rue Paul Bert, je passerai sur place pour constater les faits.

M. CHAMBORAIRE : je propose de passer au prochain point : Bilan projet 2022. Je vous laisse la parole.

Bilan projet 2022 : ensemble créons un lien de convivialité

Mme CHABERT : Lors de cet événement, nous avons fait passer un questionnaire et plus de 128 personnes y ont répondu. À la question pensez-vous que cette fête soit utile, nous avons eu un oui franc à 100%. Également, 97 personnes sont favorables à la transformation du parking en square. Le questionnaire a été fait sur un temps limité, mais nous sommes persuadés qu'à grande échelle nous aurons les mêmes réponses. De mon côté, je ressens une grande solitude des parents qui ne savent pas où emmener leurs enfants jouer, car le fait est qu'il n'y a aucun lieu de jeu dans notre secteur.

M. CESAIRE : la vocation première de nos projets est d'avoir un réel impact dans le quartier. Le premier projet en 2021 était tourné vers la propreté et l'amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui nous souhaitons la création de lieux de convivialité et c'est un ressenti collectif. C'est difficile pour nous d'entendre Mme VAVASSORI nous dire que ce n'est pas possible.

M. SAHI : finalement quel est le rôle d'un conseiller de quartier ? nous ne sommes pas des organisateurs de kermesse pour reprendre le terme que la municipalité a utilisé dans ses réseaux sociaux. Nous souhaitons utiliser nos événements pour enclencher des actions pérennes pour notre quartier.

Mme THEBAULT : beaucoup de ville dans le 93 essaient de changer les choses, pourquoi pas Rosny ? Par exemple à Pantin en 10 ans des dizaines de pistes cyclables ont été construites.

M. CHAMBORAIRE : tout ne pourra pas se faire sur un mandat. J'ai ici un mail du cabinet du maire en réponses à vos préoccupations :

Les réponses à la première question du sondage révèlent un important besoin de divertissement et de distraction. Le Maire et l'ensemble des élus de la majorité en ont conscience et œuvrent en ce sens. La Ville déploie beaucoup de projets durant les vacances scolaires à l'exemple de Rosny s'ambiance dans les quartiers où encore remettre le Festihall, le marché de Noël, la fête foraine ect. Nous essayons de diversifier les lieux de nos actions.

Les réponses aux deuxième, troisième et quatrième questions du sondage reflètent, le besoin d'espaces verts de qualité permettant de laisser une large place à l'activité ludique des enfants et à des temps de convivialité. Le service des espaces verts de la ville travaille actuellement à un plan de désimperméabilisation et de renaturation des espaces publics, ce qui ne répond que partiellement aux attentes d'espaces publics plus naturels, plus écologiques. S'il est difficile d'envisager dans l'immédiat une requalification du parking Jean Moulin d'une part pour une raison de coût et d'autre part en raison de la tension en terme de stationnement sur le quartier, Monsieur le Maire souhaite engager une réflexion quant à des usages nouveaux de l'espace public de l'angle Paul BERT/LECLERC et du square Emile BELLEPECHE. La municipalité souhaite que ces nouveaux usages soient définis en étroite collaboration avec le Conseil de quartier.

La problématique de la sécurisation des entrées et sorties de l'école est à l'étude en coordination entre la Direction de l'Education et la Direction de la Police municipale. Il est cependant à noter qu'une grande part des difficultés de circulation est liée à des comportements individualistes de parents déposant leurs enfants à l'école. Les possibilités de modifier les horaires de circulation de la rue seront étudiées à l'occasion de la refonte du plan de circulation du quartier sud pour laquelle vous serez consultés.

Le besoin de commerces de proximité et de restaurants qualitatifs est une attente dont nous avons parfaitement connaissance. La manager du commerce travaille sur la question du commerce dans le quartier sud et je vous propose que le Conseil de quartier puisse mettre en place un atelier avec notre élu au commerce afin de faire remonter vos attentes. Pour information, en bordure de notre quartier, une brasserie avec terrasse va ouvrir à l'angle de la rue de la Mare Huguet et de la rue Jean Jaurès.

Monsieur le Maire envisage les conseils de quartiers comme des organes de concertation et de proximité. Il a bien conscience que leur fonctionnement actuel n'apporte pas le résultat attendu. C'est en ce sens qu'il a demandé à la Direction de la vie de quartier et aux élus de quartier de travailler à un format plus efficient.

Mme JARRIGE : justement tout ce qui est sympa s'organise ailleurs car nous n'avons pas de lieu adapté dans notre quartier. Il y a des constructions partout.

Mme CHABERT : la réponse du mail ne me satisfait nullement. Je me rappelle que Mme VAVASSORI nous a dit ce jour-là « jamais vous n'aurez encore ce parking ».

Mme JARRIGE : je pense que les habitants de Jean Moulin pourraient se déshabituer de ce parking.

M. TOURE : Rosny est une ville de transit. La question de ce parking ne peut pas être posée sans tenir compte de tout ce qui nous entoure et de ce qui arrive, notamment la ligne 15. Au moment où je vous parle, il est irresponsable d'envisager la suppression de ce parking.

Concernant les pistes cyclables à Rosny, nous sommes sur une réalisation de 11km. Mme BESCO pourrait vous envoyer le plan vélo (plan vélo envoyé par mail à l'ensemble des membres le 7 mars).

Mme SAUNOIS : aujourd'hui il n'y a même pas 5Km de pistes cyclables. Je vous invite à venir faire du vélo avec moi pour compter vos 11Km. 60% des citoyens seraient prêts à prendre le vélo.

M. TOURE : l'année dernière plus de 330000 euros ont été engagés à l'échelle communale pour la construction de pistes cyclables. Aujourd'hui nous ne pouvons pas ouvrir d'autres pistes car, nous avons d'autres priorités à traiter telles que l'éducation Les axes structurant en matière de circulation ne sont pas du ressort de la Ville. Nous avons une voirie qui peut et va évoluer au vu des transformations prochaines dans notre Ville. Cependant, il faut arrêter de voir les choses à l'aune d'un quartier. 63% des déplacements en Île-de-France vont de l'Est vers l'Ouest. C'est pour cela que certaines villes sont de fait des villes de transit. Nous essayons de trouver un schéma de circulation qui puisse englober tous les secteurs.

M. ONIDI : rue Jeanne D'Arc, vous considérez que c'est une piste cyclable ?

M. TOURE : ce sont des contresens cyclables.

M. CRAPEZ : en transformant le parking en square, vous mettez où les voitures. Je pense que les résidences privées vont se révolter contre votre proposition.

M. VERNAT : sur les résidences à proximité de Jean Moulin, vous avez des locataires qui se recourent en habitat collectif. Ce qui fait par exemple 3 locataires sur un pavillon et donc potentiellement 3 voitures personnelles. La Ville peut-elle interdire ce type de pratique (des pavillons collectifs) ?

Mme THEABAULT : il y a un vrai problème de sécurité aux abords de l'école Jean Moulin et la Ville est complètement silencieuse à nos demandes.

Mme KASRAOUI : nous voyons beaucoup d'enfants se rendre à l'école seuls avec la dangerosité que cela peut représenter.

M. ONIDI : ce sont ces raisons qui nous poussent à demander la fermeture de cette rue.

M. TOURE : nous ne pouvons pas décréter que la rue va fermer sans étudier les conséquences que cela pourrait engendrer.

M. VERNAT : je trouve que vos questions et vos revendications (des membres) sont assez agressifs. L'administration vous donne des réponses qui semblent cohérentes et vous restez dans une position de force.

M. CESAIRE : si je comprends bien, comme la Ville est une ville de transit nous devons subir.

M. TOURE : nous sommes les premiers à le déplorer mais c'est l'ensemble du territoire qui doit être étudié : en fermant cette rue, où vont passer les voitures et qu'est-ce que cela engendre. Ce sont ces questions qui doivent être posées sur chaque tronçon qui pose problème.

M. THISSE : nous voulons des réponses concrètes car, cela fait des mois que nous faisons ses suggestions.

M. TOURE : nous solliciterons les Directions ressources qui vous feront des retours.

M. CHAMBORAIRE : je propose de passer au point suivant : retours sur vos questions posées au dernier conseil et point d'actualités.

Retours questions et points d'actualités

M. CHAMBORAIRE : concernant la mise en place d'un pédibus, voici le retour du service Education qui a expérimenté sa mise en place sur un secteur défini.

- Pendant les congés d'été 2022 le dispositif pédibus était à destination des fratries fréquentant l'accueil maternel les Boutours et l'accueil élémentaire Pierre Alexandre Richard.
- Pendant les congés de Noël, le pédibus s'est ouvert à tous les enfants élémentaires fréquentant l'accueil de loisirs Pierre Alexandre Richard

Chiffres des fréquentations des enfants au pédibus :

- Période des mercredis de l'année 2022 -2023

MOIS	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER	
MOYENNE	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs
	3.75	4.16%	5.3	4.2%	5	5.5%	3.5	4.5%	4.5	5%

- Périodes des congés d'été 2022

MOIS	JUILLET		AOÛT	
MOYENS EFFECTIFS	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs	Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs
	6.73 enfants	6.9%	4.26 enfants	5.13%

- Période des congés de Noël 2022

MOIS	2eme semaine des congés Moyenne fréquentation	% par rapport à la moyenne des effectifs
MOYENS EFFECTIFS	6.3	9.6%

Le constat est que les familles utilisent peu ce service proposé.

Mme CHABERT : je félicite l'initiative. Toutefois, nous avons reçu un mail d'information la veille pour le lendemain. Il faudrait revoir la communication.

M. SAHI : peut-on refaire des tests en communiquant plus largement sur le dispositif ?

Mme JARRIGE : pour nous l'objectif du pedibus est de désengorger les abords des écoles.

M. CHALMBORAIRE : nous allons voir comment refaire l'expérience avec une communication plus large.

Mme KASRAOUI : est-il possible d'installer des crayons rue Paul Bert ? Aussi, installer des dos d'âne rue Valentin Haüy ?

M. CESAIRE : habituellement le conseil de quartier a lieu dans la grande salle du centre social. Toutefois, ces dernières semaines on nous a déplacé à l'annexe qui ne nous convient pas du tout.

Mme HERTER : les choses vont s'arranger, vous pourriez avoir la salle en toute autonomie.

M. CESAIRE : un conseil de quartier mené comme aujourd'hui ne me convient pas. Cela ne permet pas d'avancer. Avec la présentation de la Brigade de l'environnement, l'idée est d'avancer ensemble. Est-il possible d'avoir des retours réguliers sur vos actions ?

Aussi pour mener à bien nos discussions, il faudrait avoir deux points seulement à l'ordre du jour. Je réitère notre demande : est-il possible de lancer une étude pour voir comment circulent les voitures en 7H00 et 9H00 sur la rue Jean Moulin. Cette rue pourrait être une rue pilote en la fermant à la circulation et ainsi lancer une réflexion globale autour de la sécurité aux abords des écoles.

M. TOURE : c'est un problème qui se pose sur toutes les écoles. Si nous faisons cette fermeture à JM, nous aurons la même demande dans les autres quartiers et là je ne sais pas ce que cela engendrera.

M. RAMBAUD : il y a un collectif d'habitants actifs sur le quartier qui souhaite rencontrer la municipalité. Peut-on proposer un conseil public avec la présence du Maire ?

M. CHAMBORAIRE : pour la mise en place d'un conseil public avec le Maire, je ne vais pas m'engager à vous donner une réponse aujourd'hui. Cependant, je vais rencontrer ce collectif pour échanger ensemble. Sachez que je tiendrai une permanence prochainement au centre social.

Je soumettrais tous les problèmes à M. le Maire. Entendre dire que nous ne faisons rien n'est pas juste dans la mesure où pour certains résultats il faut aller au-delà de 5 ans. Je comprends votre souhait de faire bouger les choses et je vous en félicite. Il nous reste encore 2 ans de mandat et au bout du compte se sont les résultats qui comptent.

Mme KASRAOUI : nous avons la sensation que notre quartier est abandonné par les pouvoirs publics. Il y a eu beaucoup de promesses formulées lors des campagnes et qui n'ont pas été tenues. Aujourd'hui, nous voyons les représailles notamment avec l'incendie des locaux de Rosnycyclette et FaSol.

M. CHAMBORAIRE : des discussions sont en cours pour le city stade et également un projet autour du sport dans la Ville.

M. DAUPHINOT : à la suite des incendies de l'été dernier, la Direction de la Vie des quartiers par le biais de son service prévention va proposer un projet en lien avec l'association Médiation Nomade. L'idée est de mettre en place des rencontres en pieds d'immeubles avec différents objectifs :

- Retisser des liens entre jeunes et adultes n'arrivant plus à se rencontrer et souvent en rupture avec les institutions.
- Réoccuper l'espace public en soirée par des adultes bienveillants
- Intensifier les actions de prévention de la délinquance

Il s'agit d'un projet qui est en attente de la validation budgétaire, qui interviendra dans les prochaines semaines. Dès cette validation, nous mettrons en place des actions en juin.

Mme CRAPEZ : avez-vous des cartographies recoupant des éléments sur les quartiers et leurs publics ?

M. CHAMBORAIRE : je vais me rapprocher du service voirie pour avoir une réponse claire et justifiée sur la possibilité de fermer la rue JM. Pour le prochain conseil de quartier, nous essaierons de vous apporter des réponses à l'ensemble de vos questions.

M. ROGER : mon voisin a subi un cambriolage violent avec vol de sa voiture. Est-il possible d'avoir une caméra rue côte des chênes ?

M. DAUPHINOT : Sur la Ville, il y a 4 caméras nomades qui sont déployées en fonctions des besoins. M. BANNIER va faire remonter votre demande afin d'étudier la possibilité de déplacer une caméra nomade à cet endroit.

Mme SAUNOIS : à quand le conseil de quartier public avec le Maire ?

M. THISSE : oui vous nous l'avez promis et depuis personne n'est en mesure de nous dire quand aura lieu ce conseil de quartier public.

M. CHAMBORAIRE : nous reviendrons vers vous très rapidement sur ce point.
Je vous remercie de votre présence. Je rejoins M. CESAIRE sur la nécessité de tenir un conseil de quartier constructif. Nous travaillerons en lien entre la Direction de la Vie des quartiers, les membres du conseil et moi-même afin de proposer des séances fédératrices.

Je clôture la séance et vous remercie de votre présence.